



# Fonds de revenu alternatif Venator

---

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 décembre 2020

## Fonds de revenu alternatif Venator

---

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds de placement. Vous pouvez obtenir sans frais, un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels, sur demande, en communiquant directement avec Venator Capital Management Ltd., par téléphone au 416-934-7994, par la poste en écrivant à Venator Capital Management Ltd., 2 Bloor Street West, Suite 901, Toronto, Ontario, M4W 3E2, par courriel au [info@venator.ca](mailto:info@venator.ca), ou en se rendant sur notre site Web au [www.venator.ca/resources](http://www.venator.ca/resources) ou sur le site Web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également nous contacter ou visiter notre site Web afin d'obtenir, sans frais, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration et de la présentation d'informations trimestrielles relatives au Fonds.

Ce rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds représente l'opinion de la direction sur les facteurs et les développements significatifs qui influent sur le rendement et les perspectives du Fonds de placement jusqu'au 31 décembre 2020.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds, l'aperçu du Fonds et les états financiers annuels audités de 2020.

### Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Il est possible que le présent rapport renferme des déclarations prospectives visant le Fonds, ses stratégies ainsi que son rendement et sa situation prévus. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés qui sont de nature prévisionnelle, qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou qui comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », ainsi que les formes négatives de ces expressions et d'autres semblables.

Par ailleurs, toute déclaration à l'égard du rendement, des stratégies ou des perspectives futurs du Fonds et des mesures futures qu'il pourrait prendre constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Fonds, et à des facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux énoncés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective du Fonds. Toutes sortes de facteurs importants peuvent contribuer à ces écarts, parmi lesquels les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, et les catastrophes.

Veuillez prendre note que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Nous vous incitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement et nous vous prions instamment de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives. L'information prospective qui figure dans le présent rapport est valable uniquement à la date du présent rapport. De plus, soyez conscient du fait que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

## Fonds de revenu alternatif Venator

### Analyse par la direction du rendement du Fonds

Cette analyse par la direction du rendement du Fonds présente les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille du Fonds sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Vous êtes prié de lire la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page précédente.

#### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de Fonds de revenu alternatif Venator (le « Fonds ») est de procurer aux porteurs de parts un rendement à long terme au moyen d'un portefeuille diversifié géré activement et composé principalement de titres à revenu fixe mondiaux, en utilisant de façon opportune tant des positions longues que des positions courtes.

Le Fonds investira principalement, directement ou indirectement, au moyen de dérivés, dans des titres à revenu fixe mondiaux de marchés développés, dont les obligations gouvernementales, les obligations de sociétés, les prêts bancaires, les obligations à rendement élevé, des tranches de titres de créance titrisés, des obligations convertibles et des actions privilégiées, des actions ordinaires ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le Fonds a un mandat flexible pour investir tant dans les titres de premier ordre que dans les titres de second ordre.

L'objectif de placement fondamental du Fonds ne sera pas modifié sans le consentement d'une majorité des porteurs de parts avec droit de vote du Fonds.

#### Dispenses de l'application du Règlement 81-102

Le Fonds est soumis à certaines restrictions et pratiques énoncées dans la législation sur les valeurs mobilières, y compris dans le Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 »). Ces restrictions visent notamment à faire en sorte que les placements des organismes de placement collectif soient diversifiés et relativement liquides et que les organismes de placement collectifs soient gérés de façon convenable. Nous avons l'intention de gérer le Fonds conformément à ces restrictions et à ces pratiques en matière de placement ou d'obtenir une dispense auprès des autorités en valeurs mobilières avant de les modifier d'une quelconque manière. Le texte qui suit présente une description des dispenses que le Fonds a obtenues relativement aux exigences du Règlement 81-102 ou une description de l'activité d'investissement générale.

Le Fonds a obtenu les dispenses suivantes à l'égard du Règlement 81-102 :

- du paragraphe 9.3(1), afin de permettre au Fonds de traiter semi-mensuellement les ordres d'achat relatifs à ses parts de la façon décrite dans le prospectus simplifié et dans les aperçus du Fonds, à la valeur liquidative par part de leur catégorie établie à la dernière date d'évaluation de la période semi-mensuelle où l'ordre d'achat correspondant à ces parts est reçu (la « fréquence de traitement des achats »); et
- du paragraphe 10.3(1), afin de permettre au Fonds de traiter les ordres de rachat relatifs à ses parts de la façon décrite dans le prospectus simplifié et dans les aperçus du Fonds avec un préavis écrit d'au moins sept jours ouvrables, sur une base semi-mensuelle, le rachat de ces parts à la valeur liquidative par part de leur catégorie établie à la dernière date d'évaluation de chaque période semi-

mensuelle où l'ordre de rachat de ces parts est traité (la « fréquence de traitement des rachats »).

- des paragraphes 2.6(2)(c) et 2.6.2, afin de permettre, i) aux termes de la stratégie de couverture du risque de change, d'emprunter des fonds d'une valeur correspondant jusqu'à 100 % de la valeur liquidative du Fonds et, ii) aux termes des stratégies d'effet de levier, d'emprunter des fonds et des titres vendus à découvert pourvu que la valeur marchande globale des titres vendus à découvert par le Fonds combinée à la valeur globale des fonds empruntés par le Fonds aux termes des stratégies d'effet de levier n'excède pas 100 % de sa valeur liquidative.

#### Risque

Les risques liés à l'investissement dans le Fonds demeurent ceux qui sont décrits dans le prospectus simplifié. Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe à court terme destiné à être détenus dans le cadre d'un portefeuille équilibré. Le Fonds est une solution de rechange aux fonds à revenu fixe classiques et il convient aux investisseurs ayant une faible tolérance au risque et dont l'horizon de placement se situe à moyen ou à long terme.

#### Résultats d'exploitation

Le rapport de la direction sur le rendement du Fonds présente les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds. Vous êtes prié de lire la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page précédente.

Les parts de catégorie F du Fonds de revenu alternatif Venator ont affiché un rendement de 6,4 % pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2020 (la « période considérée »), contre 6,3 % pour l'indice de référence du Fonds. La pondération de l'indice de référence du Fonds représente 75 % de l'indice America Merrill Lynch High Yield Index et 25 % de l'indice Bloomberg Canadian High Yield Index. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du Fonds est indiqué après déduction des frais et dépenses. Les rendements des autres séries du Fonds peuvent varier, principalement en raison des frais et des dépenses qui diffèrent. Il y a lieu de vous reporter à la rubrique « Rendement passé » pour connaître les rendements des différentes catégories de parts offertes par le Fonds.

#### Effet de levier

L'effet de levier survient lorsque le Fonds emprunte des sommes ou des titres, ou recourt à des instruments dérivés afin de générer l'exposition du placement aux actifs sous-jacents qui est supérieure au montant investi. L'effet de levier du Fonds s'obtient en calculant son exposition brute globale comme la somme de ce qui suit : i) la valeur marchande des titres vendeurs, ii) le montant des fonds empruntés à des fins de placement et iii) la valeur nominale des positions sur instruments dérivés précis du Fonds, compte non tenu des instruments dérivés précis conclus à des fins de couverture. Comme il est prescrit dans le Règlement 81-102, l'exposition brute globale du Fonds ne peut excéder trois fois sa valeur liquidative.

Au cours de la période allant du 24 janvier 2020 au 31 décembre 2020, le Fonds n'a pas enfreint la limite de l'exposition brute globale de 300 % de sa valeur liquidative tel qu'il est permis par les lois sur les valeurs mobilières. Conformément aux dispenses obtenues, l'exposition brute globale du Fonds s'est située dans une fourchette de 111,8 % à 158,45 % de sa valeur liquidative au cours de cette période. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette se situaient dans les valeurs attendues,

## Fonds de revenu alternatif Venator

comme stipulé dans le prospectus simplifié. Au 31 décembre 2020, l'exposition brute globale correspondait à 111,8 % de la valeur liquidative du Fonds. L'effet de levier est principalement causé par les fonds empruntés à des fins de placement.

### Revue des marchés

Au cours de la période considérée, l'activité au sein des économies canadienne et américaine s'est raffermie alors que les restrictions mises en place en réaction à la COVID-19 ont commencé à être levées à différents niveaux en Amérique du Nord. La perspective d'obtenir des vaccins et de surmonter la pandémie de COVID-19 ont alimenté la confiance à l'égard d'une reprise significative. Compte tenu des élections qui se sont tenues aux États-Unis et de la transition vers ce nouveau gouvernement, le marché des placements a clôturé l'année en forte hausse. L'activité économique dans de nombreux secteurs a commencé à se tonifier et ce redéploiement s'est poursuivi à un rythme soutenu au deuxième semestre de 2020. Les prix des obligations à rendement élevé ont monté et les rendements ont chuté alors que les marchés financiers ont bien rebondi à la suite de leurs creux atteints plus tôt dans l'année. La Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a continué à faire preuve de souplesse en maintenant des taux d'intérêt bas, favorisant le contexte de mouvements persistants de fonds vers les obligations à rendement élevé, ce qui a entraîné ainsi un resserrement des écarts.

Le marché canadien des titres à rendement élevé a réagi de manière plus modérée, mais a suivi des tendances similaires à celles des marchés américains.

### Principaux éléments ayant contribué/nui aux résultats

Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice pour la période considérée et ceci en raison des facteurs suivants :

- La sélection de titres par le Fonds était supérieure à celle de l'indice de référence.
- L'indice de référence compte plus de 2 000 titres, dont la plupart ne correspondent pas au profil de risque du Fonds. À titre de comparaison, le Fonds a détenu environ 40 à 50 titres dans son portefeuille tout au long de l'année 2020.

### Évolution récente de la situation

Pour l'avenir, nous demeurons optimistes que les taux demeureront bas pour une période prolongée et que l'activité économique poursuivra son élan. La confiance des épargnants s'est améliorée et nous croyons que cela se poursuivra grâce à l'espoir suscité par la vaccination généralisée contre la COVID-19, redonnant ainsi un sentiment de normalité. Bien que la vitesse d'immunisation varie grandement d'une région à l'autre, que d'autres cas seront dénombrés et qu'il y aura d'autres cas et qu'il est possible que de nouvelles éclosions et fermetures temporaires soient déclarées, nous demeurons convaincus que nous entrevoyons une lumière au bout du tunnel.

Les mesures de la Fed sont demeurées expansionnistes, ce qui, à notre avis, engendrera des périodes de volatilité. Les évaluations faites sur les marchés ont poursuivi leur ascension et il y a un risque que ces évaluations élevées entraînent des périodes de volatilité. Nous continuons à protéger le principal grâce à un choix de répartition rigoureux tout en optant toujours pour des placements dans des titres à court terme d'une durée moyenne jusqu'à l'échéance de 3,3 années

### Opérations entre parties liées

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, Venator Capital Management Ltd. a été chargée des activités et des affaires courantes du Fonds, et à

ce titre, elle a eu le droit de toucher une rémunération, comme il est indiqué aux rubriques « Frais de gestion » et « Rémunération au rendement », ci-après.

### Frais de gestion

En contrepartie de la prestation de services de placement et de gestion, Venator Capital Management Ltd. perçoit des frais de gestion calculés et cumulés quotidiennement, selon un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds majoré des taxes applicables, et ils sont payables le dernier jour de chaque mois civil. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Fonds a engagé des frais de gestion de 653 275 \$, majoré des taxes applicables. Pour les parts de catégorie I, les frais de gestion, le cas échéant, sont négociés directement avec l'investisseur.

Venator Capital Management Ltd. affecte ces frais de gestion au versement de commissions de souscription et de suivi à des courtiers inscrits au titre du placement de parts du Fonds, des conseils en gestion de placement et des frais d'administration en lien avec le rôle de gestionnaire de Venator.

Le tableau suivant présente les frais de gestion annuels et une ventilation des principaux services rendus pour chaque série, en pourcentage des frais de gestion :

En pourcentage des frais de gestion			
Catégorie de parts	Frais de gestion annuels	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Catégorie F	1,00 %	–	100,00 %
Catégorie A	2,00 %	50,00 %	50,00 %
Catégorie D	1,50 %	33,33 %	33,33 %

À noter : le Fonds n'a payé aucuns frais de gestion à l'égard des parts de catégorie I du Fonds. Les porteurs de parts de catégorie I versent directement des frais négociés à Venator Capital Management Ltd.

### Rémunération au rendement

Si le Fonds génère un profit net (déduction faite du paiement de tous les autres frais), le gestionnaire peut toucher à chaque date d'évaluation du rendement une rémunération au rendement pour chaque catégorie de parts du Fonds fondée sur l'excédent de la valeur liquidative d'une part de chaque catégorie à la date d'évaluation sur un rendement annualisé de l'année courante de 5 % supérieur au sommet de la catégorie (le « taux limite »).

Le « sommet » désigne la valeur liquidative la plus élevée d'une part de la catégorie concernée à toute date d'évaluation du rendement, telle qu'elle est ajustée en fonction de toute distribution déclarée sur cette part entre la date de cette valeur liquidative et la dernière date d'évaluation de l'année civile précédente (la « valeur liquidative par part ajustée »). Le calcul de la valeur liquidative d'une part d'une catégorie exclut donc l'effet de toute distribution sur les parts de cette catégorie. On entend par date d'évaluation du rendement la dernière date d'évaluation de chaque année civile.

Dans toute période où la rémunération au rendement est payable et la valeur liquidative par part d'une catégorie excède le sommet, les porteurs de parts de cette catégorie auront droit, pour chaque part de cette catégorie détenue, i) à la totalité de l'augmentation de la valeur liquidative par part ajustée, jusqu'à concurrence du taux limite, et ii) à 90 % de toute hausse de la valeur liquidative par part ajustée excédant le taux limite plus 0,5 %. Le gestionnaire aura droit i) à la totalité de l'augmentation de la valeur liquidative par part ajustée entre le taux

## Fonds de revenu alternatif Venator

limite et le taux limite plus 0,5 %, et ii) à 10 % de tout gain excédant le taux limite plus 0,5 %.

Par exemple, pour l'ensemble des parts, sur une base annualisée, le rendement sera réparti de façon que tout rendement supérieur au sommet i) de 0,001 % à 5 % sera accumulé au profit des porteurs de parts; ii) de 5,001 % à 5,5 % sera accumulé au profit du gestionnaire sous la forme d'une rémunération au rendement; et iii) de plus de 5,5 % sera accumulé à 90 % au profit des porteurs de parts et à 10 % au profit du gestionnaire sous la forme d'une rémunération au rendement.

La rémunération au rendement sera cumulée pour chaque catégorie de parts semi-mensuellement et la rémunération au rendement ainsi cumulée sera payable au gestionnaire à la date d'évaluation du rendement.

Le gestionnaire a le droit de recevoir une rémunération au rendement à l'égard des parts rachetées comme si la date de rachat était une date d'évaluation du rendement, ladite rémunération au rendement devant être versée au plus tard le 10<sup>e</sup> jour ouvrable suivant la date d'évaluation du rendement ou la date de rachat, selon le cas. La rémunération au rendement est assujettie aux taxes applicables, notamment la TVH.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement qui est différente de celle décrite ci-dessus, qui ne peut toutefois dépasser la rémunération au rendement payable au titre des parts des catégories A, D ou F du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Fonds a engagé une rémunération au rendement de 480 379 \$, majorée des taxes applicables.

### Autres transactions entre parties liées

Le gestionnaire, ses dirigeants et ses administrateurs investissent à l'occasion dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions entre parties liées engageant le gestionnaire sont fondées sur la valeur liquidative de chaque catégorie de parts à la date de la transaction. Au 31 décembre 2020, 1 461 779 parts étaient détenues par le gestionnaire et des porteurs de parts liés au gestionnaire, ce qui correspond à environ 15,87 % de la valeur liquidative du Fonds.

### Comité d'examen indépendant

Venator a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») composé de trois membres indépendants aux termes du Règlement 81-107 (le « Règlement ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le CEI a pour mandat d'examiner les politiques et procédures écrites par le gestionnaire régissant les questions de conflits d'intérêts touchant les fonds gérés par Venator et de donner un avis en ce sens.

Le Fonds reçoit des directives permanentes (les « DP ») du CEI qui constituent une approbation écrite ou une recommandation du CEI autorisant le gestionnaire à appliquer toute mesure spécifique établie dans les DP de façon continue. Les DP permettent d'assurer que les mesures mises en œuvre par le gestionnaire sont conformes à la loi, au Règlement et aux politiques et procédures du gestionnaire dans le but de produire un résultat équitable et raisonnable pour le Fonds. Les DP présentent des mesures relatives notamment a) aux frais, b) à la répartition des placements, c) au choix du courtier et d) à l'évaluation du portefeuille. Le gestionnaire doit présenter au CEI un rapport écrit décrivant sommairement chaque cas où il a eu recours aux DP. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le CEI n'a formulé aucune recommandation au gestionnaire.

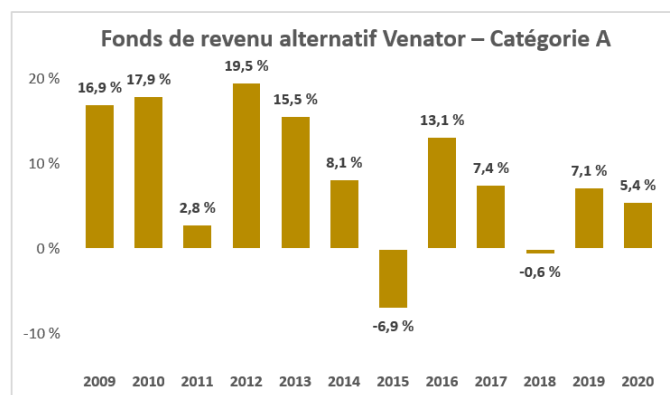
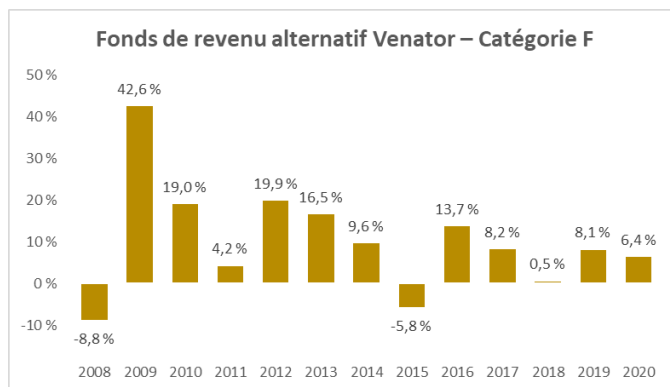
Pour un complément d'information sur le CEI, veuillez consulter le prospectus simplifié et la notice annuelle du Fonds. En contrepartie des services fournis au Fonds, des honoraires sont versés aux membres et leurs dépenses leur sont remboursées.

### Rendement passé

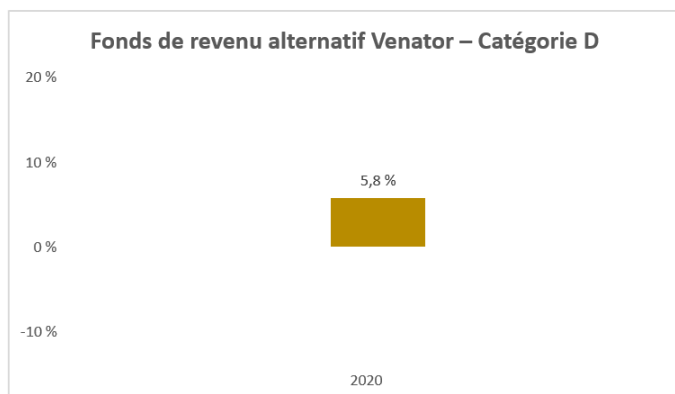
Les graphiques ci-après indiquent les rendements passés du Fonds et peuvent vous aider à comprendre les risques associés à un placement qui y est effectué. Ces rendements tiennent compte du réinvestissement de toutes les distributions et pourraient être inférieurs si l'épargnant ne réinvestissait pas les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de substitution et de rachat, des frais facultatifs (que des courtiers peuvent facturer), ni de l'impôt sur le résultat exigible, qui auraient réduit les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

### Rendements d'année en année

Les graphiques à bandes ci-après montrent le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices indiqués. Ils indiquent en pourcentage la variation à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de chaque année et pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.



## Fonds de revenu alternatif Venator



### Rendement annuel composé

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire du rendement annualisé du Fonds à l'égard de ses parts de catégories A, D et F, ainsi que le rendement de l'indice de référence du Fonds, au 31 décembre 2020.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création**
Catégorie F	6,4 %	4,9 %	7,3 %	7,9 %	10,1 %
Catégorie A	5,4 %	3,9 %	6,3 %	6,9 %	9,0 %
Catégorie D	5,8 %	–	–	–	–
Indice de référence	6,3 %	5,9 %	8,6 %	6,6 %	8,0 %

\*L'indice de référence du Fonds est composé à 75 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch High Yield Index et à 25 % de l'indice Bloomberg Canadian High Yield Corporate Bond Index. \*\* Date de création : le 1<sup>er</sup> août 2008 pour la catégorie F; le 1<sup>er</sup> août 2009 pour la catégorie A; le 1<sup>er</sup> mars 2020 pour la catégorie D.

### Faits saillants financiers

Le tableau qui suit présente les informations financières clés du Fonds, lesquelles vous aideront à comprendre le rendement financier du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour les cinq derniers exercices. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

Catégorie A	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Actif net par part du Fonds</b> (note 1)						
Actif net par part à l'ouverture de l'exercice	5,70 \$	5,52 \$	5,78 \$	5,69 \$	5,31 \$	5,95 \$
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,37 \$	0,42 \$	0,50 \$	0,45 \$	0,40 \$	0,47 \$
Total des charges	(0,20) \$	(0,31) \$	(0,28) \$	(0,28) \$	(0,19) \$	(0,12) \$
Profits réalisés (pertes réalisées) pour l'exercice	0,19 \$	0,36 \$	(0,33) \$	0,58 \$	0,29 \$	(0,67) \$
Profits latents (pertes latentes) pour l'exercice	(0,14) \$	(0,08) \$	0,09 \$	(0,35) \$	0,18 \$	(0,14) \$
<b>Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation</b>	<b>0,21 \$</b>	<b>0,39 \$</b>	<b>(0,02) \$</b>	<b>0,40 \$</b>	<b>0,68 \$</b>	<b>(0,46) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts :</b>						
À partir du revenu de placement net	(0,14) \$	(0,15) \$	(0,12) \$	(0,13) \$	(0,20) \$	(0,18) \$
À partir des dividendes	(0,02) \$	(0,05) \$	(0,06) \$	(0,08) \$	0,00 \$	0,00 \$
Remboursement de capital	(0,08) \$	(0,01) \$	(0,05) \$	(0,09) \$	(0,11) \$	(0,07) \$
<b>Total des distributions annuelles aux porteurs de parts</b>	<b>(0,24) \$</b>	<b>(0,21) \$</b>	<b>(0,23) \$</b>	<b>(0,30) \$</b>	<b>(0,31) \$</b>	<b>(0,25) \$</b>
<b>Actif net par part au 31 décembre 2020</b> (note 2)	<b>5,73 \$</b>	<b>5,70 \$</b>	<b>5,52 \$</b>	<b>5,78 \$</b>	<b>5,69 \$</b>	<b>5,31 \$</b>
<b>Ratios et données supplémentaires</b> (note 3)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	3 158 \$	3 684 \$	3 741 \$	5 001 \$	5 335 \$	6 262 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	551	647	678	864	973	1 180
Ratio des frais de gestion (note 4)	3,90 %	3,15 %	2,40 %	3,23 %	3,41 %	2,71 %
Valeur liquidative par part	5,73 \$	5,70 \$	5,52 \$	5,78 \$	5,69 \$	5,31 \$

## Fonds de revenu alternatif Venator

Catégorie F	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Actif net par part du Fonds</b> (note 1)						
<b>Actif net par part à l'ouverture de l'exercice</b>	6,36 \$	6,17 \$	6,41 \$	6,29 \$	5,82 \$	6,50 \$
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,41 \$	0,48 \$	0,55 \$	0,51 \$	0,44 \$	0,51 \$
Total des charges	(0,18) \$	(0,29) \$	(0,24) \$	(0,24) \$	(0,18) \$	(0,14) \$
Profits réalisés (pertes réalisées) pour l'exercice	0,27 \$	0,40 \$	(0,38) \$	0,66 \$	0,31 \$	(0,65) \$
Profits latents (pertes latentes) pour l'exercice	(0,11) \$	(0,10) \$	0,12 \$	(0,42) \$	0,21 \$	(0,07) \$
<b>Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation</b>	0,40 \$	0,49 \$	0,05 \$	0,51 \$	0,78 \$	(0,35) \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>						
À partir du revenu de placement net	(0,21) \$	(0,24) \$	(0,20) \$	(0,18) \$	(0,23) \$	(0,25) \$
À partir des gains en capital	(0,01) \$	(0,06) \$	(0,01) \$	(0,10) \$	0,00 \$	0,00 \$
À partir des dividendes	(0,02) \$	(0,01) \$	(0,05) \$	(0,10) \$	(0,07) \$	(0,07) \$
<b>Total des distributions annuelles aux porteurs de parts</b>	(0,24) \$	(0,31) \$	(0,26) \$	(0,38) \$	(0,30) \$	(0,32) \$
<b>Actif net par part au 31 décembre 2020</b> (note 2)	6,49 \$	6,36 \$	6,17 \$	6,41 \$	6,29 \$	5,82 \$
<b>Ratios et données supplémentaires</b> (note 3)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	62 907 \$	55 474 \$	49 384 \$	66 199 \$	65 269 \$	55 758 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	9 691	8 724	8 007	10 332	10 384	9 581
Ratio des frais de gestion (note 4)	3,08 %	2,21 %	2,21 %	2,24 %	2,99 %	1,48 %
Valeur liquidative par part	6,49 \$	6,36 \$	6,17 \$	6,41 \$	6,29 \$	5,82 \$
<b>Catégorie D</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Actif net par part du Fonds</b> (note 1)						
<b>Actif net par part (au 28 février 2020, date de la création)</b>	5,00 \$					
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,27 \$					
Total des charges	(0,14) \$					
Profits réalisés (pertes réalisées) pour l'exercice	0,24 \$					
Profits latents (pertes latentes) pour l'exercice	(0,05) \$					
<b>Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation</b>	0,31 \$					
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>						
À partir du revenu de placement net	(0,16) \$					
À partir des dividendes	(0,01) \$					
Remboursement de capital	(0,03) \$					
<b>Total des distributions annuelles aux porteurs de parts</b>	(0,20) \$					
<b>Actif net par part au 31 décembre 2020</b> (note 2)	5,09 \$					
<b>Ratios et données supplémentaires</b> (note 3)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	21 \$					
Nombre de parts en circulation (en milliers)	4					
Ratio des frais de gestion (note 4)	3,08 %					
Valeur liquidative par part	5,09 \$					

## Fonds de revenu alternatif Venator

### Faits saillants financiers (suite)

#### Notes

1. L'actif net par part se calcule comme suit :
  - a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
  - b) L'actif net par part d'une catégorie s'appuie sur le nombre de parts en circulation de cette catégorie au moment considéré. L'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation par part d'une catégorie s'appuie sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.
  - c) Les distributions par part d'une catégorie s'appuient sur le nombre de parts en circulation de cette catégorie à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds.
  - d) Les faits saillants financiers n'ont pas pour objet de constituer le prolongement de l'actif net par part d'ouverture et de clôture.
2. L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
3. Ces informations sont présentées au 31 décembre de l'exercice indiqué.
4. Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») est établi d'après le total des charges payées par chacune des catégories du Fonds, incluant les taxes applicables et excluant l'intérêt sur marge, les courtages et les autres coûts d'opérations de portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des catégories du Fonds au cours de la période. Lorsqu'une catégorie est établie au cours d'une période, le RFG est annualisé. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux charges ou les absorber. Ces renoncements ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps. Les RFG du Fonds sont présentés compte tenu et compte non tenu des renoncements ou absorptions.

Ratios du Fonds (Catégories A, D et F)	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Ratio des frais de négociation (note 5)	0,01 %	2,43 %	2,67 %	1,64 %	1,08 %	0,95 %
Taux de rotation des titres en portefeuille (note 6)	131,63 %	106,69 %	118,85 %	121,96 %	110,85 %	72,35 %

5. Le ratio des frais de négociation représente l'intérêt sur marge, les frais d'emprunt sur les placements vendus à découvert, le total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Ce ratio est calculé pour l'ensemble du Fonds et s'applique à toutes les catégories du Fonds.
6. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du Fonds en fonction du moindre des souscriptions ou des produits de la vente de titres de l'exercice, exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations assorties d'échéances à l'achat d'au plus un an, divisé par la valeur moyenne des titres en portefeuille pour l'exercice. Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est un indicateur de la fréquence de remplacement des placements du Fonds par le conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais de négociation payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.



## Fonds de revenu alternatif Venator

### Sommaire du portefeuille de placements (au 31 décembre 2020)

Le présent sommaire du portefeuille de placements peut varier en raison des opérations en cours sur les titres en portefeuille du Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Afin d'en obtenir un exemplaire, vous être priés de consulter notre site Web à l'adresse, [www.venator.ca/resources](http://www.venator.ca/resources), ou de nous joindre par téléphone au 416-934-7998 ou par courriel à [info@venator.ca](mailto:info@venator.ca).

	% de la valeur liquidative
<b>RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE</b>	
Canada	29,3
États-Unis	83,1
<b>RÉPARTITION DE L'ACTIF</b>	
Obligations à rendement élevé	45,1
Obligations convertibles	59,4
Actions privilégiées	7,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,0
<b>NOTATION DES TITRES À REVENU FIXE</b>	
Aaa	0,0
Aa	0,0
A	0,0
Baa	0,0
Ba	3,9
B	27,9
Caa	14,2
sans notation*	58,5

\*Les notations proviennent de Moody's ou de DBRS Ltd.

**VALEUR LIQUIDATIVE (CAD) 66 086 999 \$**

### RÉPARTITION SECTORIELLE

	% de la valeur liquidative		
	Acheteur	Vendeur	Net
Consommation discrétionnaire	8,1	0,0	8,1
Biens de consommation de base	4,4	0,0	4,4
Énergie	12,9	0,0	12,9
Services financiers	8,0	0,0	8,0
Soins de santé	11,4	0,0	11,4
Produits industriels	24,8	0,0	24,8
Technologies	10,9	0,0	10,9
Matières premières	18,7	0,0	18,7
Immobilier	7,0	0,0	7,0
Services de communication	6,2	0,0	6,2
Services publics	0,0	0,0	0,0
SAVS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>112,4</b>	<b>0,0</b>	<b>112,4</b>

### LES 25 PLACEMENTS LES PLUS IMPORTANTS

	% de la valeur liquidative
Uber Technologies, Inc. (8,00 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2026)	6,3
J2 Global, Inc. (1,75 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2025) CONV. 125,21 \$	5,0
NuVasive, Inc. (0,375 %, 15 mars 2025) CONV. 93,29 \$	4,7
Vonage Holdings Corp. (1,75 %, 1 <sup>er</sup> juin 2024) CONV. 16,71 \$	4,2
Wesco International, Inc. (10,625 %) PRIV.	4,1
Tesla, Inc. (5,30 %, 15 août 2025)	4,0
First Quantum Minerals Ltd. (7,25 %, 1 <sup>er</sup> avril 2023)	4,0
Avaya Holdings Corp. (2,25 %, 15 juin 2023) – CONV. 27,76 \$	4,0
Air Canada (7,75 %, 15 avril 2021)	3,9
CVR Energy, Inc. (5,25 %, 15 févr. 2025)	3,8
Par Petroleum LLC / Finance Corp. (7,75 %, 15 déc. 2025)	3,7
Groupe Canaccord Genuity Inc. (6,25 %, 31 déc. 2023) – CONV. 10 \$	3,7
Wayfair, Inc. (0,625 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2025) – CONV. 417,15 \$	3,6
Chemtrade Logistics Income Fund (8,5 %, 30 sept. 2025) CONV. 7,35 \$	3,4
NorthWest Healthcare REIT (5,5 %, 31 déc. 2023) CONV. 13,35 \$	3,4
Alcanna, Inc. (4,70 %, 31 janv. 2022) CONV. 14,60 \$	3,2
Warrior Met Coal, Inc. (8,00 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2024)	3,1
Navistar International Corp. (6,625 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2025)	3,0
Core & Main LP (8,625 %, 15 sept. 2024)	3,0
Ligand Pharmaceuticals, Inc. (0,75 %, 15 mai 2023) – CONV. 248,48 \$	2,8
Tabula Rasa HealthCare, Inc. (1,75 %, 15 févr. 2026) CONV. 69,95 \$	2,7
Osisko Gold Royalties, Ltd. (4,00 %, 31 déc. 2022) CONV. 22,89 \$	2,6
NorthWest Healthcare REIT (5,25 %, 31 juil. 2021) CONV. 12,75 \$	2,4
Chemtrade Logistics Income Fund (4,75 %, 31 mai 2024) CONV. 26,70 \$	2,4
Groupe Canaccord Genuity Inc. (5,75 %) PRIV.	2,4
<b>25 PRINCIPAUX TITRES EN PORTEFEUILLE (% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)</b>	<b>89,4</b>

### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

	% de la valeur liquidative		
	Acheteur	Vendeur	Net
Obligations à rendement élevé	45,1	0,0	45,1
Obligations convertibles	59,4	0,0	59,4
Actions privilégiées	7,9	0,0	7,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>112,4</b>	<b>0,0</b>	<b>112,4</b>